

DHL EXPRESS

CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES EN NORVÈGE

Aperçu

Dernière mise à jour : 11 décembre 2023

Aperçu des changements réglementaires douaniers en Norvège.

A partir du 1er janvier 2024, le Parlement norvégien a introduit une nouvelle législation concernant l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les biens importés en Norvège par des particuliers.

1. L'exemption temporaire de déclaration en douane pour les envois de l'entreprise au consommateur d'une valeur inférieure à 350 NOK sera abolie. Cela signifie que tous les biens importés en Norvège destinés aux particuliers seront soumis à la TVA et aux droits, en fonction de l'enregistrement de la TVA sur le commerce électronique (VOEC) du transporteur.
2. Les vendeurs en ligne opérant depuis l'extérieur de la Norvège, vendant des biens à des consommateurs en Norvège, et dont la valeur de leur chiffre d'affaires annuel en Norvège dépasse 50 000 NOK par an, doivent s'inscrire et rendre compte de la TVA sur ces ventes. Cela comprend l'obligation de se conformer à la législation norvégienne en matière de TVA concernant la déclaration, le paiement de la TVA locale et la conservation des registres.



Goods Value per line item	DUTIES			VAT		
	Until December 31 st 2023	As of January 1 st 2024 Non-VOEC registered	As of January 1 st 2024 VOEC registered	Until December 31 st 2023	As of January 1 st 2024 Non-VOEC registered	As of January 1 st 2024 VOEC registered
0 - 350 NOK	Exempted	Levied Upon import	Exempted	Exempted	Levied Upon import	Levied Upon point of sale
350 - 3000 NOK	Levied Upon import	Levied Upon import	Exempted	Levied Upon import / point of sale*	Levied Upon import	Levied Upon point of sale
Above 3000 NOK	Levied Upon import	Levied Upon import	Levied Upon import	Levied Upon import	Levied Upon import	Levied Upon import

* Upon import / point of sale: Depending on VOEC registration.

QUEL EST L'IMPACT POUR LES DESTINATAIRES À PARTIR DU 1er JANVIER 2024 ?

- La TVA sera prélevée sur tous les biens importés (à l'exception des livres et des œuvres d'art).
- Selon l'accord entre le vendeur et l'acheteur, ainsi que l'enregistrement de la TVA sur le commerce électronique (VOEC) du vendeur, la TVA et/ou les droits applicables seront réglés soit par le vendeur, soit par l'acheteur. registration of the seller, the applicable VAT and/or duties will be settled by either the seller or the buyer.

QU'EST-CE QUI EST REQUIS DES EXPÉDITEURS À PARTIR DU 1er JANVIER 2024 (du reste du monde vers la Norvège) ?

- Les vendeurs en ligne qui vendent des biens du reste du monde aux consommateurs en Norvège, avec un chiffre d'affaires annuel dépassant ou susceptible de dépasser 50 000 NOK, doivent être enregistrés pour la TVA sur le commerce électronique (VOEC) (Cliquez ici pour vous inscrire à la VOEC).
- La TVA doit être prélevée au point de vente sur tous les biens (à l'exception des livres et des œuvres d'art) par les vendeurs enregistrés à la VOEC.
- Les vendeurs enregistrés à la VOEC ont l'obligation de se conformer à la législation norvégienne en matière de TVA concernant la déclaration, le paiement de la TVA locale et la conservation des registres.
- Les vendeurs/plateformes électroniques enregistrés à la VOEC doivent fournir électroniquement leur numéro VOEC à DHL avec les données de la facture.

IMPORTANT

- La valeur des biens à des fins de VOEC est basée uniquement sur la valeur intrinsèque des biens (en excluant les coûts d'assurance et de fret).
- Le seuil de la VOEC s'applique aux articles d'une valeur inférieure à 3000 NOK, et l'enregistrement à la VOEC peut s'appliquer à tous les articles d'une valeur inférieure à 3000 NOK. Par exemple : la valeur totale de l'envoi est de 8000 NOK, mais elle est répartie en 4 articles d'une valeur de 2000 NOK chacun - la VOEC s'applique.
- Si un article de la livraison dépasse 3000 NOK, la VOEC ne peut pas s'appliquer à l'ensemble de l'envoi. La TVA sera appliquée lors de l'importation.

NOTE:

Pour des informations supplémentaires, veuillez consulter le site web du gouvernement en cliquant [ici]

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Bien que nous ayons tout mis en œuvre pour nous assurer que les informations contenues dans le présent document ont été obtenues, produites et traitées à partir de sources estimées fiables, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, la légalité, la fiabilité ou l'utilité de ces informations. Toutes les informations contenues dans le présent document sont fournies "en l'état". En aucun cas, DHL Express, ses partenaires ou sociétés apparentées du groupe DHL, ou les partenaires, agents ou employés de ces derniers ne pourront être tenus responsables envers vous ou toute autre personne de toute décision ou action prise sur la base des informations contenues dans le présent document ou de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même s'ils ont été informés de l'éventualité de tels dommages.